

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 050 000 \$ POUR L'ACHAT DE TROIS CAMIONS LOURDS DIX (10) ROUES NEUFS, ANNÉE 2022 OU PLUS RÉCENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, que le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022, le Règlement décrétant un emprunt de 1 050 000 \$ pour l'achat de trois camions lourds dix (10) roues neufs, année 2022 ou plus récents pour le service des travaux publics.

Ce règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter le 29 mars 2022. Il a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 mai 2022.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Julienne, ce 20 mai 2022.



Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière